

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016

Convocation le 7 mars 2016

L'an deux mille seize, le quatorze mars à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Roger Bourhoven, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Daniel Hobmaier, Elisabeth Bousquet, Rémy Soullignac, Fabrice Redoules, Frédérique Boret, Sylvia Goulding, Sylvia Jouhanneau

Secrétaire de séance: Frédérique Boret.

ATTRIBUTIONS ET VOTES DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe de conseil municipal des demandes de subventions reçues.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité la liste ci-dessous :

- Comité des fêtes Les Arques :	600€
- Chambre artisanat :	80€
- Association « La Ruche » :	400€
- Société de chasse les Arques :	600€
- Les Ateliers des Arques :	500€
- Resto du cœur de Cazals :	200€
- Collège de Salviac :	140€
- APE « Côté cour » :	180€
- Association Pastorale AFPL :	200€
- Chercheurs d'Étoiles :	100€

Le montant total des subventions accordées sur le budget 2016 est de 3 000€.

POUR: 11
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

Les Arques, le 14 mars 2016
Le Maire,
Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 16/03/2016

Le Maire,
Jérôme Bonafous